

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

DATE ET HEURE : 17 janvier 2022 à 20 h

LIEU : En visioconférence

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

5.1 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 ainsi que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024 tenue le 13 décembre 2021 à 19 h 30

5.2 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 décembre 2021 à 20 h

5.3 Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2021 à 17 h

5.4 Affaires découlant des procès-verbaux

5.5 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1747-2019-2](#) modifiant le règlement numéro 1747-2019 tel que modifié par le règlement numéro 1747-2019-1 et la résolution numéro 2021-04-207 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réaménagement des parcs municipaux de 2 300 000,00 \$ et un emprunt de 2 252 285,27 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 1 000 000,00 \$

- 5.6 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1805-2021-1](#) modifiant le règlement numéro 1805-2021 décrétant des dépenses en immobilisations pour la réfection de voirie et de pavage de diverses voies publiques, la réfection des bordures de rues ainsi que la construction de trottoirs et un emprunt de 1 000 000,00 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 1 000 000,00 \$
- 5.7 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1830-2022](#) décrétant des dépenses en immobilisations pour la modernisation du réseau d'éclairage urbain et l'ajout d'installations électriques sur différents sites publics ainsi qu'un emprunt de 1 200 000,00 \$
- 5.8 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1831-2022](#) décrétant une dépense et un emprunt de 2 500 000,00 \$, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, **(1)** pour des travaux de réfection de la conduite de refoulement du poste de pompage SP-1 (secteur du boulevard Vachon à la station d'épuration), **(2)** pour des travaux de remplacement de deux (2) soufflantes à la station d'épuration et **(3)** pour des travaux de réfection des services municipaux des avenues Dupuis et Gilbert
- 5.9 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1832-2022](#) amendement le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin **(1)** de modifier, ajouter ou abroger certaines dispositions du chapitre 4 (usages et constructions dérogatoires protégés par droits acquis), du chapitre 5 (Marges de recul et cours), du chapitre 6 (Bâtiments secondaires), du chapitre 23 (Usages permis et conditions d'implantation) et du chapitre 26 (Normes d'établissement des commerces à caractère érotique), **(2)** de modifier l'annexe 1, « Plan de zonage du secteur urbain - carte PZ-2 » de façon à agrandir la zone 207 à même la zone 138 en y insérant le lot 2 961 234 du Cadastre du Québec et **(3)** de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 109 de façon à remplacer la note 19 intitulée « Maximum de trois (3) logements » par la note 21 intitulée « Multifamiliale maximum de 4 logements » à l'intérieur de l'usage « Résidence multifamiliale » du groupe « Habitations »
- 5.10 Résolution adoptant le premier projet du règlement et autorisant la tenue d'une consultation écrite / règlement numéro 1832-2022
- 5.11 Avis de motion et dépôt du [règlement numéro 1833-2022](#) intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élués et élus de la Ville de Sainte-Marie »
- 5.12 Résolution acceptant le renouvellement des polices accident pour les pompiers et les bénévoles pour l'année 2022
- 5.13 Désignation d'une procureure pour la poursuite de certaines infractions pénales devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Marie
- 5.14 Annulation de la servitude de passage en faveur du lot 2 961 008 (39-41 rue Saint-Antoine) et création d'une nouvelle servitude de passage en faveur du même lot
- 5.15 Autorisation de signature de la promesse de cession du lot 2 960 740 du Cadastre du Québec (100 rue des Berges), propriété de Senada Candic Hodzic et Esed Hodzic
- 5.16 Club Chasse & Pêche Ste-Marie inc. et Club Quad Beauce-Nord / droit de passage sur la propriété de la Ville (lot 6 450 383 du Cadastre du Québec) pour la circulation des véhicules hors route pendant la période hivernale 2021-2022
- 5.17 Club Chasse et Pêche Sainte-Marie inc. et Club Quad Beauce-Nord / saison hivernale 2021-2022 - Droit d'utilisation temporaire et ponctuel d'une partie de la route Chassé et de la rue Notre-Dame Nord, seulement en situation d'urgence (inondation) du Domaine Taschereau – Parc nature

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Marge de crédit opérationnelle de 5 000 000 \$
- 6.2 Ratification de l'achat d'un ratelier pour le serveur du site de relève

7. URBANISME

- 7.1 Acceptation d'une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1604 rue des Arpents-Verts (lot 5 138 743 du Cadastre du Québec)
- 7.2 Intégration des modules « Permis en ligne » et « Transphère (paiement en ligne) » au logiciel Territoire financés à même le fonds de roulement

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Ratification de l'embauche de personnel / Programmation spéciale « En route Vert-Noël »
- 8.2 Ratification de l'embauche de personnel / Centre Caztel (secteur aréna), saison des glaces 2021-2022
- 8.3 Ratification de l'embauche de personnel / Surveillance des patinoires extérieures pour la saison hivernale 2021-2022
- 8.4 Embauche de personnel / Activités hivernales 2022
- 8.5 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette
- 8.6 Autorisation au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion cube
- 8.7 Salle Alphonse-Desjardins du Centre Caztel / projet de sonorisation (phase 5)
- 8.8 Officialisation de la nomination d'un bénévole émérite œuvrant au sein de l'Association de soccer Nouvelle-Beauce
- 8.9 Aide financière / Société historique de Nouvelle-Beauce inc.
- 8.10 Aide financière / Club FADOQ Les Joyeux Beaucerons de Ste-Marie inc.

- 8.11 Octroi de subventions (année 2022) dans le cadre de projets spéciaux d'organismes reconnus par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes et aux initiatives citoyennes
- 8.12 Règlement numéro 1765-2019 et ses amendements décrétant la tarification pour les activités, biens et services / Modification temporaire aux tarifs de location de gymnase et de patinoires du Centre Caztel et ajout des tarifs de location pour les patinoires extérieures
- 8.13 Événement familial « Floconeige » qui se tiendra le samedi 5 février 2022 sur le site du Domaine Taschereau - Parc nature / Autorisation au fournisseur « Beignes d'antan » d'être sur le site les 4, 5 et 6 février 2022
- 8.14 Autorisation de dépenses / Réparations du camion Silverado F3500 (VM#23)

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour un mandat de services professionnels relatif à la décontamination du secteur Eacom
- 9.2 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres pour les services professionnels dans le cadre du réaménagement du parc Drouin
- 9.3 Autorisation au Service de l'ingénierie d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien ménager du Centre récréatif, de la bibliothèque et de l'immeuble sis au 47 rue Notre-Dame Sud (Galerie d'art municipale et local au 2^e étage) du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2024
- 9.4 Mandat de services professionnels en ingénierie dans le cadre d'une étude en géotechnique pour le dimensionnement de structures de chaussée
- 9.5 Contribution au remplacement d'un ponceau sur le rang Saint-Gabriel Sud en collaboration avec la Municipalité de Saints-Anges
- 9.6 Étude de faisabilité pour le projet de remplacement des chaudières électriques par des thermopompes au Centre Caztel
- 9.7 Achat des équipements pour l'éclairage de l'anneau de glace (phase 2)

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour l'achat d'un souffleur amovible
- 10.2 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour les travaux de pavage pour l'année 2022

- 10.3 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette
- 10.4 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un épandeur à sel
- 10.5 Travaux de débroussaillage pour l'année 2022
- 10.6 Achat d'un manipulateur de vannes

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1 Autorisation au Service de sécurité incendie d'aller en demande de prix pour l'achat de lances, boyaux et adapteurs incendie
- 11.2 Autorisation au Service de sécurité incendie d'aller en demande de prix pour l'achat de deux (2) chapiteaux

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Signatures du protocole d'entente avec SAMAR pour l'année 2022
- 12.2 Signatures d'une lettre d'entente avec le Syndicat des salariés municipaux de Chaudière-Appalaches (CSD)
- 12.3 Attribution du poste à temps complet de secrétaire au Service d'urbanisme
- 12.4 Attribution du poste à temps complet de secrétaire pour le Service du greffe et contentieux et le Service des travaux publics
- 12.5 Signatures d'un contrat de travail supplémentaire pour des fonctions inhérentes à la direction générale lors des comités de travail
- 12.6 Signatures du bail de location de la Maison du tourisme au 901 boulevard Vachon Nord avec Destination Beauce pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024
- 12.7 Signatures d'un addenda à l'entente avec Développement économique Nouvelle-Beauce pour la fourniture de services informatiques visant sa prolongation jusqu'au 30 juin 2022
- 12.8 Entente de collaboration relativement à la préparation des plans et devis pour la réfection de la route 173 (boulevard Vachon Sud - entre la rue Belair et la rivière Carter) sur une distance d'environ 350 mètres

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière